

---

## **PAULIC MEUNERIE**

### **Résultats semestriels 2023**

#### **Hausse durable de l'activité et allègement de la structure de charges**

- Chiffre d'affaires en hausse de 39% (+28% en volume)
  - Forte progression des marges (+73%)
- Retour à un résultat d'exploitation positif
  - Résultat net à l'équilibre

### **Perspectives**

#### **Maintien de la tendance sur le 2<sup>nd</sup> semestre**

#### **Poursuite de la croissance et de l'amélioration des performances en 2024**

**Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730)**, Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, publie aujourd'hui ses résultats semestriels consolidés pour l'exercice 2023.

Au 30 juin 2023, le chiffre d'affaires ressort en hausse de 39% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022 à plus de 10,7 M€. Cette progression continue des ventes est d'autant plus remarquable qu'elle intervient un CA 30 juin 2022 déjà en hausse de 53% par rapport à celles du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Cette progression des ventes illustre le changement de dimension industrielle de PAULIC MEUNERIE. La forte hausse des volumes produits associée au succès des négociations tarifaires et à l'encadrement strict de la structure de charges ont permis au Groupe de se renforcer après les crises successives qui ont bouleversé le paysage européen de la meunerie au cours de ces deux dernières années.

Cette évolution favorable de l'activité s'est traduite dans les résultats du Groupe qui ressortent en nette amélioration. La progression de la marge brute constatée sur l'exercice s'est mécaniquement traduite par une amélioration de la rentabilité opérationnelle permettant même au Groupe d'afficher un résultat d'exploitation positif plus rapidement que prévu. L'amélioration de ses performances financières marquent l'entrée du Groupe dans un nouveau cycle de développement et de rentabilité.

## Comptes consolidés

Le Conseil d'administration du 27 octobre 2023 a arrêté les comptes consolidés clos au 30 juin 2023.

<i>En K€</i>	30 06 2023	30 06 2022
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>10 666</b>	<b>7 635</b>
ACHAT DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIERES	7 489	5 810
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>3 177</b>	<b>1 825</b>
<i>MARGE BRUTE EN %</i>	<i>30%</i>	<i>24%</i>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 079</b>	<b>2 866</b>
DONT AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 406	1 197
DONT IMPÔTS ET TAXES	25	25
DONT CHARGES DE PERSONNEL	1 091	1 155
DONT DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	555	486
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	0	3
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>53</b>	<b>-841</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-88</b>	<b>-81</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-20</b>	<b>-688</b>

## Développement des ventes sur les segments à forte visibilité

Le segment des **farines de froment** (boulangeries artisanales, industrielles, biscuiteries et ateliers des grandes surfaces) représente 68% du chiffre d'affaires. Sur ce segment, les ventes ont progressé de 8% en valeur et de 27% en volumes. Cette forte progression des volumes s'explique par l'appréciation du mix-clients au profit des clients grands comptes. Cette catégorie de clients permet à PAULIC MEUNERIE d'améliorer la saturation de son outil industriel capacitaire tout en bénéficiant d'une meilleure visibilité à plus long terme.

Les **farines de sarrasin** représentent 3% des volumes totaux produits et 15% du chiffre d'affaires total correspondant à un chiffre d'affaires de 1,6 M€. Les volumes produits suivent une baisse légère de 6,5%. Sur ce segment de marché à forte valeur ajoutée, PAULIC MEUNERIE est confiant dans sa capacité à faire progresser ses volumes de vente avec à la clé un nouveau levier d'appréciation des marges.

L'analyse du mix-distribution fait ressortir l'évolution suivante :

- Sur le segment des **grossistes et négociants**, les ventes en volumes réalisent une très forte poussée, en étant multipliées par 2,8 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Le chiffre d'affaires atteint 2,6 M€ contre 1,2 M€ au 30 juin dernier. La réactivité du Groupe associée à sa capacité à produire des volumes importants pour des mix spécifiques a été déterminante.
- Sur le segment de la **distribution/GMS**, le chiffre d'affaires s'élève à 1,5 M€ contre 1,2 M€ au 30 juin dernier avec une progression en panification ainsi qu'au rayon épicerie.
- En **boulangeries et biscuiteries industrielles** (36% du chiffre d'affaires total), le Groupe réalise une progression de 24% en valeur à 3,8 M€ malgré un léger recul des volumes sur le 1<sup>er</sup> trimestre.
- Sur le segment de la **RHF** (crêperies, restaurants traiteurs...), le chiffre d'affaires et les volumes sont globalement stables avant le déploiement du plan de reconquête aujourd'hui engagé.
- Sur le segment de la **boulangerie artisanale**, le chiffre d'affaires progresse de 13% à période comparable avec une légère progression des volumes de 6%. La proposition de valeur Qualista® demeure un atout pour conquérir ce marché temporairement affecté par les tensions inflationnistes et les prix de l'énergie.

### **Retour à un résultat d'exploitation positif**

Sur un marché désormais plus normalisé, la hausse continue du niveau d'activité au cours des dernières années associée aux revalorisations tarifaires et à l'encadrement strict des charges d'exploitation a permis au Groupe de retrouver le chemin de la rentabilité opérationnelle.

La marge brute ressort à 3,2 M€ en hausse de 74% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022. Elle représente 30% du chiffre d'affaires de la période contre 24% à fin juin 2022. Au-delà des hausses tarifaires, obtenues en 2021 et 2022 et effectives en année pleine à compter de 2023, la saturation plus systématique de l'outil de production a permis à PAULIC MEUNERIE de réduire ses coûts de transformation.

Une revue méthodique de chaque poste de charges a été effectuée. Cet examen méticuleux mené dès 2022 et poursuivi en 2023 a permis d'abaisser de manière non négligeable le seuil de rentabilité. En dépit d'une hausse de 39% du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation ont ainsi augmenté de 7% seulement, et ce malgré la forte hausse du poste « électricité ». Elles s'élèvent à 3,1 M€ au 30 juin 2023 contre 2,9 M€ au 30 juin 2022. A titre d'exemple :

- Le recours à l'intérim est désormais quasiment inexistant. Les hausses d'activité sont gérées en interne de part une meilleure organisation et le recours en dernier lieu à des CDD et aux ressources humaines existantes dans l'entreprise,
- Les emballages et conditionnements ont également fait l'objet d'une analyse en profondeur. Le poste palettes dont les coûts du marché ont explosé au cours des deux dernières années a lui été drastiquement rationalisé. La réutilisation du parc disponible au détriment du neuf a permis de diviser les coûts par un facteur 10.
- Une optimisation des campagnes de tests en laboratoire et l'internalisation de certains ont réduit les charges liées sans dégradation de la qualité de la production,



- La fermeture du site de SEGLIEN a généré des économies sur les frais logistiques et de gestion,

D'autres foyers d'amélioration ont d'ores et déjà été identifiés. Ils concernent notamment une revue des process de production et de consommation de l'électricité dont les coûts ont considérablement augmenté en 2023 en lien avec l'augmentation des prix du marché. Les bénéfices de cet examen continueront de se matérialiser au cours des exercices à venir.

Les dotations aux amortissements sont en augmentation à 555 K€ contre 486 K€. Elles reflètent la mise en service progressive des investissements engagés sur l'activité historique ainsi que sur Oxygreen®.

Au final, la hausse de la marge accompagnée de ces mesures d'optimisation se traduisent par une nette amélioration de la rentabilité du groupe.

Ainsi Paulic Meunerie enregistre un bénéfice de 53 K€ à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Le résultat net consolidé ressort à l'équilibre à -20 K€, contre - 0,7 M€ au 30 juin 2022.

### **Renforcement de la situation financière**

Au 30 juin 2023, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à près de 7,4 M€ contre 7,5 M€ au 31 décembre 2022. A fin décembre, la trésorerie se renforce à 774 K€ contre 637 K€ à fin décembre 2022. Les efforts entrepris pour améliorer le BFR ont porté leurs fruits. L'appréciation du mix-distribution a permis au Groupe de limiter le montant des stocks en produisant davantage à flux tendus. Des conditions de paiement plus favorables et la mise en place d'un contrat d'affacturage visant à conforter le BFR nécessairement lié à une forte croissance ont également permis de d'alléger le poste clients. Les flux de trésorerie d'activité ressortent en forte progression et permettent au Groupe de se désendetter. L'endettement à moyen terme s'élève à 7,8 M€ contre 8,5 M€ au 31 décembre 2022.

### **Perspectives : bonne visibilité sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023, poursuite de la croissance et de l'amélioration des performances financières en 2024**

L'orientation positive de l'activité permet au Groupe de d'escompter un 2<sup>nd</sup> semestre 2023 dans la continuité du 1<sup>er</sup> semestre. Le maintien de la tendance de l'activité et la poursuite d'une discipline d'optimisation de la structure de nos coûts doivent permettre d'envisager des résultats annuels en phase avec ceux du 1<sup>er</sup> semestre.

### **Oxygreen® : une mise en œuvre progressive**

L'installation du réacteur industriel de 3<sup>ème</sup> génération d'ozonation **Oxygreen®** a d'ores et déjà permis de produire quelques volumes supplémentaires de farine Qualista® à destination des boulangeries artisanales et de Nourrifibre® à destination du marché de l'entomoculture. Des ultimes réglages et ajustements sont en cours afin de permettre un ramp-up progressif de l'outil dès le début de l'exercice 2024.



Les perspectives commerciales de Nourrifibre® sont encourageantes avec des manifestations d'intérêt soutenues de la part de plusieurs acteurs du marché de l'entomoculture, et dans l'attente de nos nouvelles capacités de production.

### Confirmation de l'ambition 2026

Au regard des bonnes performances du semestre et des mois à venir, **PAULIC MEUNERIE** confirme son ambition à l'horizon 2026 : franchir le cap des 50 M€ de chiffre d'affaires avec une marge brute de 40 à 45 %.

## A propos

**Paulic Meunerie** (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2022, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 18,7 M€. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez [www.PAULICMEUNERIE.com](http://www.PAULICMEUNERIE.com)

---

**François Alexis Bancel**  
Directeur Administratif et Financier  
02 97 51 40 03  
[investisseurs@paulic.bzh](mailto:investisseurs@paulic.bzh)

**actifin**  
communication financière

**Benjamin Lehari**  
Consultant  
01 56 88 11 11  
[blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)

Presse  
**Isabelle Dray**  
01 56 88 11 29  
[idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)

Investisseurs  
**Alexandre Commerot**  
01 56 88 11 18  
[acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)